

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0435

Paris, le mardi 28 août 2012

Émetteur : Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines
DAMIEN Ollivier Tél : 01 45 38 81 62 -Télécopie : 01 45 38 81 74.

Objet : Achats Grands Comptes de Formation Professionnelle

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Responsable des ressources humaines,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Les achats de formation professionnelle auprès de prestataires externes à la Sécurité sociale sont identifiés comme un enjeu important pour le Régime général. Ils représentent annuellement plus de 20 millions d'euros sur un total d'achats de formation dépassant 50 millions d'euros.

C'est pourquoi l'Ucanss a mis en place, en association avec les centres régionaux de formation et de perfectionnement professionnels, une démarche d'achats grands comptes qui s'est traduite, à l'issue d'une procédure de marché, par la notification de quatre lots avec les prestataires CEGOS et SOFIS. Des tarifs attractifs ont été négociés avec ces prestataires.

Plus de 200 formations sont accessibles dans les quatre domaines suivants :

- Développement personnel (CEGOS)
- Formations juridiques (CEGOS)
- Formations pour les secrétaires / assistantes (CEGOS)
- Hygiène, sécurité et services généraux (incendie, secourisme, ergonomie, CHSCT, habilitations électriques) (SOFIS)

Vous trouverez la liste complète des formations sur le site internet de l'Ucanss, à côté du catalogue institutionnel de formation. Les prix seront accessibles à partir de l'espace RH.

Les formations peuvent avoir lieu soit en inter-entreprises dans les locaux des prestataires, soit dans les locaux des CRFP, soit en intra-organisme dans vos locaux. Toutes les commandes passeront par les centres du réseau institutionnel de formation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez dès à présent vous adresser à votre CRFP de rattachement ou, en Ile de France, au SFR ou à l'IRFAF. Les organismes des départements d'outre-mer peuvent s'adresser au SFR.

Une réunion d'information sur cette offre achat grands comptes sera organisée par votre CRFP entre les mois de septembre et octobre 2012.

Au travers des prix négociés avec les prestataires et l'instauration d'un interlocuteur unique qu'est votre CRFP, nous espérons que cette démarche vous apporte simplicité et économies dans vos achats de formation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Responsable des ressources humaines, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Renard
Directeur